

**CHAMBERY-GRAND LAC ECONOMIE**  
Syndicat mixte

Publié le 04/02/2026

## **DECISION N° P26-01**

**Portant signature d'un contrat de ligne de trésorerie  
de 1,5 million d'euros avec la Caisse d'Epargne**

**La Présidente,**

- ✓ Vu l'arrêté préfectoral portant création du syndicat mixte Chambéry-Grand Lac économie,
- ✓ Vu la délibération du conseil syndical n° C21-39 du 29 avril 2021 portant délégation de compétence du Conseil syndical à la Présidente pour approuver ou reconduire des contrats avec des organismes bancaires portant sur l'ouverture d'une ligne de trésorerie,
- ✓ Vu l'arrêté n°2020A78 du 16 octobre 2020 portant délégation de fonction en matière de finances, à Monsieur Olivier Rognard, deuxième vice-président,

### **DECIDE**

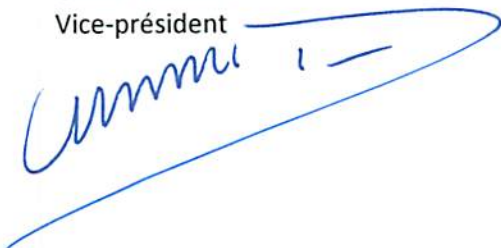
**Article 1** : la signature d'un contrat de ligne de trésorerie avec la Caisse d'Epargne dans les conditions suivantes :

- Montant de ligne de trésorerie : 1 500 000 €
- Durée : un an maximum
- Taux d'intérêt : €STR + marge de 0,98 %
- Frais de dossier : 1 500 €
- Commission de non-utilisation : 0,10 % de la différence entre le montant de la Ligne de trésorerie et l'encours moyen des tirages des fonds.

**Article 2** : que conformément à l'article L 5211-10 du CGCT, cette décision fera l'objet d'un compte rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil syndical.

Fait à Le Bourget-du-Lac,  
Le 2 février 2026

Olivier ROGNARD  
Vice-président





**Direction du Développement Territorial**  
CENTRE AFFAIRES SAVOIE  
663 Avenue René Cassin, 73290 LA MOTTE SERVOLEX  
Affaire suivie par : Patrick JANNETTA  
☎ : 06 11 29 77 05  
@ : [patrick.jannetta@cera.caisse-epargne.fr](mailto:patrick.jannetta@cera.caisse-epargne.fr)

CGLE  
16 avenue du lac du Bourget  
73370 LE BOURGET DU LAC

Objet : **L**IGNE DE **T**RÉSORERIE **I**NTERACTIVE

À La Motte Servolex, le 22/12/2025

Madame la Présidente,

En réponse à votre consultation dont nous vous remercions, nous avons le plaisir de vous informer que la Caisse d'Épargne Rhône Alpes peut mettre à votre disposition une **Ligne de Trésorerie Interactive de 1 500 000 €** pour une période d'un an.

Cette solution de financement court terme vous offre les prestations INNOVANTES et PERFORMANTES suivantes :

- **LA SIMPLICITÉ D'UTILISATION DU CANAL INTERNET** pour les transmissions d'ordre et les échanges d'information : les demandes de versements ou les avis de remboursements sont effectués sur un serveur dédié et sécurisé qui génère directement les mouvements financiers sur votre compte au Trésor Public. Vous pouvez également consulter en temps réel l'historique de vos utilisations ainsi que les décomptes d'intérêts et de commissions.
- **LA REACTIVITÉ DE TRAITEMENT DES OPERATIONS PAR LE CIRCUIT DU TRESOR PUBLIC** selon la procédure :
  - du crédit d'office pour les versements ;
  - du débit d'office pour les remboursements et le paiement des intérêts et commissions.
- ✓ **L'INFORMATION EN TEMPS REEL DE VOTRE COMPTABLE ASSIGNATAIRE (SOUS RESERVE D'AVOIR PREALABLEMENT TRANSMIS SON ADRESSE COURRIEL)** : toute réception d'une demande de versement ou d'un avis de remboursement entraîne l'envoi automatique et immédiat d'un courriel à votre trésorier.

La présente proposition est valable 15 jours sous réserve de l'accord préalable de notre Comité de crédit.

Espérant avoir répondu à votre attente et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de notre considération distinguée.

**Patrick JANNETTA**  
**Chargé d'Affaires**  
**Secteur Public Territorial**

# PRESENTATION

## LIGNE DE TRÉSORERIE INTERACTIVE



La LIGNE DE TRÉSORERIE INTERACTIVE® [LTI®] du Groupe Caisse d'Épargne est une ouverture de crédit performante qui permet - via INTERNET - de mobiliser des fonds à tout moment et très rapidement pour répondre à un besoin ponctuel de trésorerie.

Dans le cadre d'un plafond défini contractuellement avec la Caisse d'Épargne, l'Emprunteur peut tirer des fonds à sa convenance, et chaque remboursement, réalisé à son initiative, reconstitue le droit de tirage à due concurrence.

La LTI® vous offre les INNOVATIONS PERFORMANTES suivantes :

- la validation en ligne de vos demandes de Tirage et de Remboursement ;
- l'utilisation du circuit du Trésor Public via l'ACCT pour le traitement de vos opérations ;
- la consultation en temps réel de vos mouvements de fonds.

Les fonctionnalités de la LTI® sont accessibles par accès sécurisé chaque jour ouvré, de 07H00 jusqu'à 21H00 [hors week-end et jours fériés] sur le site internet Caisse d'Épargne dédié à la LTI® : <https://www.conduxio.com/tti/ServletContrôleur>.

## AVANTAGES

- **ERGONOMIE ET CONVIVIALITE :**  
L'espace internet dédié à la LTI® offre la possibilité de tirer des fonds, les rembourser et de télécharger les décomptes d'intérêts et commissions.
- **AUTOMATISATION DU TRAITEMENT DES MOUVEMENTS :**  
Les tirages, remboursements et paiement des intérêts et commissions sont réalisés par crédit d'office (ou virement BDF en option) / débit d'office.
- **SOUPLESSE D'UTILISATION :**  
Chaque remboursement reconstitue à due concurrence le droit de tirage.
- **OPTIMISATION DES FRAIS FINANCIERS :**  
Les intérêts sont calculés sur les utilisations réelles de la LTI®.
- **SECURITE DE LA GESTION DE TRÉSORERIE :**  
L'Emprunteur bénéficie d'une garantie permanente de liquidité.

## CARACTERISTIQUES

- **Emprunteur :** **CGLE**
- **Montant :** 1 500 000 euros
- **Durée :** un an maximum
- **Taux d'intérêt :**
  - €STR<sup>1</sup> + marge de 0.98 %
  - €ster au 22/12/2025 = 1.933 %
- **Process de traitement automatique :**
  - tirage : crédit d'office ou virement BDF
  - remboursement : débit d'office
- **Demande de tirage :** aucun montant minimum
 

🕒 Créneau horaire de saisie :	7H	16H30	21H
📅 date de valeur [J = jour ouvré] :	J + 1		J + 2
- **Demande de remboursement :** aucun montant minimum
 

🕒 Créneau horaire de saisie :	7H	16H30	21H
📅 date de valeur [J = jour ouvré] :	J + 1		J + 2
- **Paiement des intérêts :** chaque *trimestre civil* par débit d'office
- **Frais de dossier :**
- **Commission d'engagement :** 0.10 % / prélevée une seule fois
- **Commission de non-utilisation :** 0.10 % de la différence entre le montant de la LTI et l'encours quotidien moyen périodicité identique aux intérêts

<sup>1</sup> Dans l'hypothèse où l'€STR serait inférieur à zéro, l'€STR sera alors réputé égal à zéro.



## DES VALEURS FORTES



### PROCHE

La Caisse d'Épargne Rhône Alpes est une banque ancrée dans son territoire. Constatant à l'écoute de ses clients, elle s'appuie sur un savoir-faire de proximité. Son **centre de décision local** est gage d'autonomie et de réactivité.

### RESPONSABLE

La Caisse d'Épargne Rhône Alpes mène une démarche RSE impliquante et opérante, qui s'inscrit pleinement dans le cadre de référence des Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par l'ONU.

Elle est distinguée par les pouvoirs publics sur sa politique de relations durables et équilibrées avec ses fournisseurs, avec le Label Relations Fournisseurs & Achats Responsables (RFAR).

Elle dispose d'une Fondation qui soutient l'autonomie sociale des personnes fragilisées, favorise l'entrepreneuriat et la création d'emplois et mène des actions de protection de l'environnement.



### ENGAGÉE

Banque régionale, la Caisse d'Épargne Rhône Alpes est **au cœur de la vie économique locale** et tisse des liens de proximité et de confiance avec tous les acteurs de l'écosystème.

La Caisse d'Épargne Rhône Alpes facilite la **transition énergétique** en accompagnant les particuliers, les entreprises et associations de toutes tailles ainsi que les acteurs publics et parapublics : financement de projets d'énergies renouvelables et éco-responsables, rénovation énergétique, mobilité, placements green.

### COOPÉRATIVE

La Caisse d'Épargne Rhône Alpes est une banque coopérative qui place **l'humain au cœur de ses préoccupations**. Son capital appartient à ses clients sociétaires, ce qui garantit sa stabilité et sa solidité.